Europäisches Burgenforschungs-Institut (EBI) : Vortrag von Prof. Dr. Ferdinando Reggiori (Mailand)

Autor(en): **Reggiori, Ferdinando**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Nachrichten der Schweizerischen Vereinigung zur Erhaltung der Burgen und Ruinen (Burgenverein)**

Band (Jahr): **22 (1949)**

Heft 1

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-158854

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Europäisches Burgenforschungs-Institut (EBI)

VORTRAG

von Prof. Dr. Ferdinando Reggiori (Mailand)
am 1. Kongreßtag, 2. Juni 1948 im Schloß Bottmingen bei Basel

An der ersten Konferenz am 2.—4. Juni 1948 im Schloß Bottmingen dieser vom schweizerischen Burgenverein ins Leben gerufenen Institution hat Dr. *Ferdinando Reggiori*, Architekt und Professor in Mailand einen Vortrag gehalten mit dem Titel: **Directives pour la création d'archives européennes pour l'étude des châteaux.** Mit einigen wenigen Kürzungen geben wir hier den Vortrag wieder (der allen beteiligten Staaten zugestellt wurde), in der Annahme, daß er auch in den Kreisen des Burgenvereins aufmerksame Leser finden werde.

Messieurs,

je suis particulièrement honoré de prendre la parole à un congrès d'une si grande importance, après que d'illustres collègues m'ont précédé avec plus d'autorité. Je parle, naturellement, pour ce qui se rapporte à mon Pays, l'Italie, qui, au sujet de l'art et de l'architecture militaire, conserve un patrimoine considérable. Je tâcherai, dans le peu de temps qui m'est accordé, de vous présenter un tableau concis mais à la fois le plus complet possible, en rappelant ce qui a été réalisé jusqu'à présent à ce propos et ce qu'à mon avis on peut et même on doit réaliser à l'avenir.

Je vous demande pardon, Messieurs, de mon français; j'espère, malgré tout qu'il sera pour vous plus intelligible qu'un italien plus coulant.

Qu'est-ce que nous entendons, nous autres en Italie, par Château? Combien avons-nous de Châteaux? Comment sont-ils? où se trouvent-ils et de quelle manière sont-ils distribués? Qu'a-t-on fait jusqu'à présent, pour en faire un inventaire, pour les étudier, les mettre en valeur, les défendre, les restaurer? Que pouvons-nous suggérer afin que tant d'initiatives, toutes sporadiques et éphémères qu'elles soient, puissent se perfectionner, se compléter, être enfin une sauvegarde perpétuelle, afin qu'un patrimoine si suggestif et important soit conservé aux savants et aux simples amateurs?

Voilà les questions auxquelles j'essayerai de répondre brièvement. Le Château est un bâtiment militaire et une demeure qui peut consister en une simple tour isolée sur un rocher, au tournant d'une vallée, au point de jonction de deux cours d'eau, ou bien un bâtiment servant d'appui à une garnison de gens armés ou de demeure à un seigneur tyrannique; c'est un bâtiment ou, mieux encore, un groupe de constructions qui protègent un ensemble de maisons, formant un bourg ou une ville.

Les Châteaux italiens se comptent par centaines, les villes pourvues d'enceintes et fortifiées par dizaines: ce sont autant de volontés de suprématie et de nécessités de défense. Dans chaque région, dans chaque vallée, dans toute plaine fertile, là où il fallait se défendre d'un péril imminent (invasions, incursions, assauts imprévus) ou bien imposer une suprématie par les armes, le Château surgit avec son enceinte. Ce sont des raisons de vivre provoquées par des sauvegardes extérieures et par des ambitions intérieures: des tyrans et des barons qui, pendant des siècles luttent l'un contre l'autre entraînant dans leur sort leurs sujets et vassaux, mais ce sont aussi des nécessités de vie imposées par des communautés industrieuses qui doivent défendre les richesses et les aises qu'elles ont acquises par le libre développement du commerce.

Par conséquent, pour s'imposer, se défendre et pour inspirer du respect, les murailles d'une maison ne suffisent pas; il faut les remparts d'une forteresse. L'établissement, ainsi qu'on l'a déjà dit, va de la tour isolée jusqu'à la ville fortifiée.

Qu'a-t-on fait en Italie, pour les Châteaux? Ce n'est pas peu, à la vérité, mais ce n'est pas assez, car le champ est très vaste et reste encore ouvert.

La passion pour l'étude et la mise en valeur de ces monuments, a commencé, pendant les vingt années de la fin du siècle passé; un groupe d'artistes qui, sous l'influence de Viollet Le Duc, se rapprochèrent de l'architecte Alfred D'Andrade restaurèrent quelques-uns des plus célèbres Châteaux piémontais. En payant de sa poche, Monsieur D'Andrade travaille à Pavone et à Montaldo Dora; Vittorio Avondo, à son tour, rachète, répare et garnit le Château d'Issogne. C'est la période où l'on crée le Bourg médiéval de Turin, en reproduisant dans tous les moindres détails, des éléments d'architecture militaire et civile du moyen-âge; ce Bourg a survécu à l'exposition de 1884 dont il avait été une des attractions les plus singulières. Il s'agit, comme vous le savez, d'une parfaite imitation, d'un „faux" scrupuleux qui exerce toutefois un étrange charme sur les visiteurs, mais il ne manque pas de présenter un remarquable intérêt pour l'homme d'étude à cause du scrupule et de

la compétence avec lesquels il a été réalisé. En effet, Monsieur D'Andrade et ses amis, empruntant chaque élément à des exemples documentés, ont créé, en peu d'espace, un panorama très important, même au point de vue scientifique, un véritable livre ouvert sur l'histoire de l'architecture piémontaise médiévale. Mais il y a quelque chose de plus: le rassemblement du matériel a donné naissance à un précieux inventaire historique, topographique et graphique des Châteaux piémontais, et à la rédaction de catalogues très utiles pour celui qui veut approfondir la matière. Et il ne faut pas oublier, parmi ceux qui ont bien mérité dans ces études, en des temps déjà reculés, Luca Beltrami, à qui l'on doit la conservation du Château de Milan (même si tout le monde n'est pas d'accord au sujet de sa restauration), la conservation de la Rocca de Soncino et les études sur la Rocca d'Angera. A côté de Monsieur Beltrami on doit placer Monsieur Magenta pour son œuvre monumentale sur le Château de Pavie, laquelle sert encore de base pour la restauration de ce superbe édifice de la famille Visconti.

Il n'y a personne en Italie qui ne connaisse l'ouvrage de Bodo Ebhardt, les quatre volumes auxquels on puise avec le plus grand profit, surtout pour les gravures. Pourtant, c'est là seulement une partie du travail que l'on pourrait faire. La documentation graphique: voilà la base fondamentale pour nos études. Des reliefs, des dessins et des photographies sont bien plus éloquents que les mots, bien que ceux-ci soient, eux aussi, indispensables pour encadrer le monument dans son aspect historique, critique et typologique. Pour rester dans l'exemple pratique, je citerai les reliefs de Castel del Monte publiés par Chierici: c'est un exemple qui mérite d'être largement suivi.

Il existe en Italie, et précisément à Rome, l'Institut d'Architecture Militaire, fondé d'après une initiative lointaine du général Mariano Borgatti, fondateur du Musée bien connu du Génie Militaire, autrefois au Castel Sant' Angelo, maintenant en train d'être bâti exprès au pied du Monte Mario. Nous y trouverons une aide essentielle pour la matière qui nous intéresse. Le général Borgatti doit être considéré comme un pionnier, un infatigable collectionneur de notices, documents graphiques et historiques, un promoteur passionné de tout ce qui se rapporte aux études sur les constructions de la technique et de l'art militaires. A côté de lui on doit rappeler les généraux Henri Rocchi et Léon André Maggiorotti.

Pendant de longues années l'Institut a publié des „Atti" qui sont tout à fait précieux, pour illustrer le matériel au fur et à mesure que le Musée le collectionnait, et avant tout les modèles et les planimétries de plusieurs ouvrages fortifiés. C'est de là qu'on pourra s'inspirer pour la constitution d'un „corpus" particulièrement intéressé à l'étude des Châteaux.

Je pense donc que les Archives que l'on souhaite devront établir leurs bases sur le programme suivant:

Que le centre de l'initiative européenne soit naturellement la Société des Châteaux suisses, c'est-à-dire le Centre Européen d'études pour les Châteaux (CEC). Le Château de Sargans serait le siège idéal, ou un autre château pouvant donner l'hospitalité à tout le matériel que nous souhaitons toujours plus important et dont l'organisation et la conservation seraient confiées à une personne passionnée et experte qui travaillerait suivant les directives du Comité promoteur.

Que dans chaque Pays européen qui aurait de l'intérêt et des raisons pour adhérer à notre initiative, se forme

un petit Comité de recherches,

composé de gens expérimentés. Ces Comités qui, pour faciliter le travail, ne peuvent être composés que d'un nombre restreint de personnes, doivent tirer profit de l'expérience, de la passion et de la bonne volonté de nombreuses gens qu'il est facile de trouver en toute région: Inspecteurs aux Monuments, Curés, élèves des Ecoles d'Architecture. Ces mêmes Comités peuvent toujours s'adresser, là où elles existent, aux organisations spécialisées dans les recherches: pour l'Italie, par exemple, à l'Institut d'Architecture Militaire de Rome.

On devra transmettre à tous les Comités

un programme de travail

rigoureusement uniforme, une espèce de questionnaire en des termes bien fixés pour tous. On devra de même mettre à disposition des Comités une somme annuelle qui servira pour faire exécuter des dessins et des photographies, ou même pour distribuer des prix aux amateurs qui se seront distingués dans les recherches. Très souvent un simple amateur, en effet, peut apporter une aide précieuse.

Le travail devrait suivre deux lignes fondamentales: rédaction de catalogues et bibliographie avant tout; ensuite, collection du matériel historique et illustratif, des reliefs originaux, des reproductions et des livres. Premièrement, le CEC devrait fournir aux Comités de chaque pays un bulletin type à compiler, selon les points essentiels suivants:

A. Châteaux. — B. Endroits fortifiés (bourgs, villes).
Nation. Localité et voie de communication. Epoque de construction et notices historiques sommaires.
Etat de conservation du monument.
Propriétaire ou responsable de la conservation.
Bibliographie du monument.
Localité et archives où est conservé le matériel illustratif et historique.
Nom du rédacteur du bulletin.

Tout bulletin sera enregistré au Centre du CEC sous différentes mentions: par exemple, la localité, l'auteur du monument, l'indication de la famille ou de la communauté qui a bâti le monument.

Dans le but de pouvoir reconnaître avec facilité le monument, il serait utile que chaque bulletin portât en tête, dans un coin, la photographie, d'un format très réduit, du monument même.

En réunissant ensuite les bulletins pour des raisons topographiques (Pays, régions) et pour des raisons historiques (Châteaux ou endroits fortifiés nés par l'initiative de certaines familles, d'associations ou de communautés sociales et politiques), je recommande de les munir de cartes topographiques très claires, en commençant par des plans d'ensemble jusqu'à des plans détaillés. Il est facile d'obtenir cela en utilisant les cartes communes qui existent dans tous les Pays, et ces plans seront d'une grande utilité pour déterminer la position de chaque monument enregistré. Je me permets de présenter un essai de cet inventaire topographique pour ce qui se rapporte à l'Italie.

On fera suivre au travail d'enregistrement des bulletins, qui ne devrait être ni difficile ni long, le travail de collection du matériel illustratif et bibliographique. Chaque Comité national fera parvenir au fur et à mesure des photographies, des dessins ou la reproduction de dessins, des documents ou la reproduction de documents, des brochures, des livres, etc.

De cette manière, par un travail méthodique et continu, il sera possible de faire l'inventaire de tous les Châteaux et de toutes les localités fortifiées d'Europe.

Mais d'autres initiatives pourraient encore être développées en même temps pour compléter l'initiative des études.

Avant tout, les

voyages et les visites aux monuments.

Le CEC a déjà bien mérité pour avoir fait visiter à ses adhérents plusieurs pays. Il faut persister dans cette voie et organiser systématiquement, au moins une ou deux fois par an, un voyage d'exploration, non seulement pour connaître des lieux et des monuments que nous ignorerions sans cela, mais pour prendre contact, dans les différents pays, avec ceux qui possèdent un précieux patrimoine et s'occupent de l'étudier, de le conserver et de le faire connaître et admirer. Voilà la meilleure propagande pour notre croisade: elle pourra donner des résultats inattendus et précieux.

Il y a aussi des projets plus vastes: mettre en valeur et très souvent sauvegarder et faire renaître quelque Château abandonné et en ruine.

Pourquoi notre Association ne pourrait-elle pas se faire l'initiatrice de quelque restauration? Peu importe le pays sur lequel notre attention pourrait s'arrêter. Là où il existe un monument digne de considération qui, par la fatalité des événements, ne trouve pas quelqu'un disposé à le sauvegarder de cette ruine déplorable, le CEC pourrait agir en s'offrant de recueillir les moyens nécessaires dans le but d'éviter au moins une destruction totale.

Cette solidarité d'initiatives internationales s'élève vraiment à un geste de solidarité humaine.

C'est de cette manière que nous passerions, avec une satisfaction intime et entière, du champ des études, peut-être seulement théoriques, à une action active et efficace.

Ferdinando Reggiori.

Von dem Vortrag ist ein Separatdruck erschienen, der bei der Redaktion der „Nachrichten" bezogen werden kann.

Redaktion: Scheideggstraße 32, Zürich 2, Telephon 23 24 24, Postcheck VIII 14239

Art. Institut Orell Füssli A.G. Zürich